

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE : Paul Langevin**

Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot

**DATE : Le 16/03/2023**

**PARTICIPANTS :**

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents : Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Patricia Brezzo (enseignantes)

Mme Buteux, Mme Arnello, Mme Camus, Mme Carriqué (parents d'élèves titulaires)

Mme Pavan (élue mairie périscolaire), M. Bijaoui (élu mairie scolaire), Mme Dupuis (responsable périscolaire),  
Mme Boidi (mairie service scolaire)

Mme Camatte (DDEN)

Absents :

Non titulaires présents : Mme Lepine, Mme Camus-Pot (parents d'élèves suppléants)

**ORDRE DU JOUR :**

- Effectifs et prévisions pour l'année prochaine
- Travaux et achats mairie
- PPMS
- Temps périscolaire
- Projets dans l'école
- Questions des parents

**1. Effectifs et prévisions pour l'année prochaine**

**2022-2023**

25 CP, 24 CP, 23 CE1, 23 CE1 = 95 élèves Moyenne 23,75

**2023-2024**

53 CP 49 CE1

CP 24 CP 23 CP-CE1 23 (6/17) CE1 24

CE1/CE2 à l'école Saint Roch avec 8 CE1

Commission de dérogation mi-avril (2 semaines avant les années précédentes). La mairie va se doter du logiciel Onde pour pouvoir analyser les effectifs des écoles pour affecter au mieux les élèves dans les établissements. Avant les octrois de dérogations, des projections d'effectifs sur plusieurs années seront établies.

## 2. **Travaux et achats de la mairie**

**La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :**

### **Les travaux effectués**

- **Les travaux effectués**
- Achat de bulbes pour le jardin et labourage pour nous permettre de les planter
- Changement des menuiseries des classes de l'étage et stores
- Nettoyage des confettis après le carnaval
- Réparation de l'évier du bureau
- Installation d'éclairage dans la cour

### **Service informatique**

Installation des logiciels

### **Participation financière de la mairie**

- Goûter et spectacle de Noël
- Bus pour sorties
- Animatrice BCD

### **Point sur les travaux qui restent à faire après la visite du 7 mars :**

- Plantation d'un arbre : végétalisation de la cour. Installation de voiles d'ombrage pour cet été en attendant la végétalisation.
- Changement des menuiseries, fenêtres fendues, cassées : suite ?
- Peinture classe 102
- Réfection des plafonds endommagés
- Changement du portillon du jardin et de la clôture
- Question du remplacement du préfabriqué et de la réhabilitation des salles du rez-de-chaussée. Deuxième accès à la salle du rez-de-chaussée en cas d'évacuation.  
Dojo : proposition de la mairie de couvrir entièrement le sol de tapis pour l'isoler.
- Insonorisation préau et salles de classe

## 3. **PPMS**

Le dernier exercice intrusion de l'année a été réalisé.

**Réalisation du dernier exercice incendie** : en attente car une évacuation est à éviter actuellement avec les travaux devant l'école

#### 4. Temps périscolaire

Présentation du journal Péri'actu et de la semaine de la Langue Française.

Les réponses aux questions des associations de parents ont été apportées avant le Conseil d'Ecole.

Les éléments concernant la tarification seront évoqués en CCELJ.

#### 5. Projets

##### PROJET SPORT ET NATURE

- Musée national du sport
- Intervention Nicolas Prin en avril
- Accrobranche 29 juin
- Plantations

Le prix des Incorruptibles : avec Fabienne Denis, notre animatrice BCD

PROGRAMMATION : robots Thymio en dernière période

Danses provençales et carnaval financés par l'association de la Commune Libre de la Catastrophe

Police municipale : interventions permis piéton et copains bienveillants

Médiathèque

Dons AmStramGram et APE : financement musée national du sport, accrobranche, Nicolas Prin, achat de malettes d'instruments à percussion

Sorties : difficulté à impliquer les familles (sac à dos, accompagnateurs, etc).

#### 6. Questions des parents et DDEN:

**Sondage** : la notation de l'enseignement sur 10 n'est pas appropriée. Seuls les Inspecteurs de l'Education Nationale, qui ont la formation et viennent observer dans les classes, sont à même de juger la qualité de l'enseignement (et ils n'emploient pas de notes pour cela).

**Matériel à la récréation** : réservé aux CP le matin et aux CE1 l'après-midi, mais si du matériel est disponible et que cela ne lèse personne on peut autoriser les enfants à l'utiliser.

Fait à Biot, le 16 mars 2023

La Présidente du Conseil d'Ecole, Sophie André

La Secrétaire de séance, Corine Dartiguenave

